

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

CANTON DE  
CHALONS - 3

COMMUNE DE  
CHEPY

Envoyé en préfecture le 14/09/2021

Reçu en préfecture le 14/09/2021

Affiché le

ID : 051-215101395-20210906-1459-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2021

Date de convocation :

24 août 2021

Nombre de  
Conseillers : 11  
  
Présents : 10  
Pouvoir : 1  
Votants : 11

N° 1459/2021

**Objet :**

TRAVAUX SUR  
DEVIS

Porte coupe-feu « Salle  
Roger Robert »

L'an deux mil vingt-et-un, le six septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes Roger ROBERT sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

**Étaient présents Mesdames, Messieurs :**

MENISSIER Martine, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

**Ayant donné son pouvoir à Monsieur ROUSSINET Jérôme :** Monsieur VILLE Gérard

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**A été élue secrétaire :** Madame MENISSIER Martine

Monsieur le Maire expose à l'ensemble des Conseillers, le caractère urgent de remplacer une des portes de secours de la Salle Roger ROBERT. Les infiltrations constatées dernièrement le long de la façade ayant endommagée également cette porte.

Pour ce faire un devis a été demandé à l'entreprise « Joël Ferronnerie - Serrurerie » de Moncetz-Longevas pour un montant de 2 760.00€ H.T.

Le Conseil Municipal, **ACCEPTE** à l'unanimité le devis de l'entreprise « Joël Ferronnerie - Serrurerie » et demande à ce que les travaux commandés soient exécutés en même temps que le ravalement de façade de la Salle Roger ROBERT dont les travaux ont été acceptés le 1<sup>er</sup> juin dernier par la délibération n°1453-2021.

Ainsi la Commune prévoit cette dépense en investissement pour un montant de 2 760€ H.T (3 312€ TTC) au compte 2131

Extrait certifié conforme,  
Fait à Chepy, le 13 septembre 2021.

Le Maire,

J. ROUSSINET



Certifier exécutoire compte tenu de la publication faite à Chepy le : 13 septembre 2021